

LE BILAN DE MI-MANDAT DES GROUPES D'OPPOSITIONS.

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Depuis l'annonce du report d'une partie de la réhabilitation patrimoniale, c'est-à-dire la rénovation des communs du château, les oppositions réunies s'en réjouissent.

Elles fêtent ce report en 2026 comme une victoire due à leur activisme politique commun.

En effet, l'obsession du « déménagement de la mairie » a uni les groupes d'oppositions Les républicains (LR) et La France Insoumise (LFI) dans une sorte de « programme commun » excluant toutes réflexions ou propositions sur la gestion de la ville et sur ses investissements.

Comment se réjouir des problèmes rencontrés lors de la mise en route de grands projets pour notre ville ? Surtout pour leur opposer des propositions sorties du chapeau : « Maison de jeunes » pour les communs du château, geste fiscal « bienveillant » en abaissant la taxe foncière, ce qui ne profiterait qu'aux gros contributeurs.

Par rapport à notre riche bilan de mi-mandat, qui va être présenté prochainement par notre majorité, celui de l'opposition est assez consternant.

Heureusement les chiens aboient et la caravane passe.

Nous continuons à travailler sur la première étape du projet patrimonial, grâce à la rénovation de la Ferme des Jeux, qui pourra accueillir en 2025 les associations actuellement aux communs du château.

Nous poursuivons de même nos autres projets concrétisés par les Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) proposés au Débat d'Orientation Budgétaire, en s'affranchissant des limites électorales du mandat !

Henri de Meyrignac, pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"

BAISSONS LES IMPÔTS DÈS CETTE ANNÉE !

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Henri du BOIS de MEYRIGNAC a confirmé au conseil municipal du 8 février **le report du projet de déménagement de la mairie vers les Communs du Château** après les élections municipales de 2026.

Officiellement, les résultats des diagnostics effectués sur les bâtiments des Communs du Château entraineraient un surcoût du projet de 1,3 M € motivant son décalage. Dans deux ans la facture sera plus élevée encore. Pourquoi donc reculer pour mieux sauter ?

Ce déménagement bien mal engagé a pourtant valu aux Pénivaugeois une augmentation record de plus de 25% de leur taxe foncière en 2023. La majorité tente de la justifier par d'autres projets qui n'en sont qu'au stade embryonnaire, ou même en disant qu'ils vont réfléchir sur le réemploi de ces recettes.

Le racket fiscal auquel a été soumis la population ne se justifie plus car la Ville bénéficiera en 2024 d'une revalorisation automatique des bases de la taxe foncière d'au minimum 3,9% décidée par l'Etat, qui alourdira encore la facture des propriétaires et pénalisera indirectement les locataires.

Notre groupe a demandé le 8 février qu'une baisse des impôts soit décidée lors du vote du budget le 14 mars prochain. Le maire, indifférent aux difficultés financières de nos concitoyens, a déjà annoncé qu'il ne reviendrait pas sur sa décision de ne pas baisser le taux des impôts locaux.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, D. GAVARD et G. DEBOMY
 vlp2020.nv@gmail.com
 06 36 18 05 52
 vlpnv.wordpress.com
 Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie

État Civil

Naissances

Hashini KAMALANATHAN née le 08/01/2024.

Azer YESILBAS né le 09/01/2024.

Sasha, Laurent, Guillaume DEMAREZ né le 11/01/2024.

Lyvio, Giovanni, Paolo TSCHUMI né le 25/01/2024.

Joachim, Sébastien, François FROMENT ARENS né le 02/02/2024.

Bertille, Marie, Josépha PROVOOST COULON née le 09/02/2024.



APRÈS LA SUSPENSION DU TRANSFERT DE LA MAIRIE LES PÉNIVAUZOIS EXIGENT LEUR DÛ !

Vaux-le-Pénil notre bien commun

L'an dernier, sans jamais l'annoncer clairement, M. le Maire et son équipe ont augmenté notre taxe foncière de 25 %. Ils avaient affirmé publiquement que l'addition serait comprise entre 60 et 200 euros par foyer. Chacun a pu constater le mensonge d'un tel propos lorsque sont arrivées les fiches d'impôt dans les boîtes aux lettres à l'automne dernier avec des augmentations de 400 euros en moyenne.

Le but de la manœuvre était de financer le transfert de la mairie aux Communs du château. Décriée de toute part, cette opération inutile vient enfin d'être suspendue par M. de Meyrignac jusqu'en 2026. Dès 2021 nous étions les premiers à dénoncer un projet irréaliste et très coûteux.

Lors du conseil municipal sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 8 février nous avons donc logiquement proposé une baisse des taux d'imposition revenant au plus près des taux de 2022 puis l'organisation avec les habitants d'une grande réunion publique décidant des grands investissements 2024-2026. Fidèle à son sectarisme habituel le Maire a refusé d'en discuter.

Nous sommes cependant convaincus qu'il est indispensable d'associer les citoyens qui ne sont pas que des contribuables. **Nous vous proposons donc de venir à notre rencontre le samedi 9 mars à 11 h devant la Maison des associations pour réfléchir ensemble aux priorités de ces deux dernières années de mandat. Venez nombreux !**

J.GUERIN, A.BOULET, A.BOUTET, V.ZACCARDO
+ d'infos : page Facebook Vaux-le-Pénil notre bien commun.

8 MARS, ALIBI OU JUSTE CAUSE ?

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

20 ans après la promulgation de la loi sur la parité, 2020 marque une percée des femmes sur le nombre de mandats électifs et un progrès dans l'obtention par certaines élues de fonction de premier plan. Mais être une femme en politique reste toujours un combat! **Si le sexisme est moins frontal, il est maintenant plus insidieux** ; des stéréotypes de genre continuent de s'exercer sur l'attribution des délégations qui révèle une réelle discrimination.

Au Sénat comme à l'Assemblée Nationale où 63% des élus sont des hommes, sur les 7 ou 8 commissions permanentes, seules deux sont occupées par des femmes avec une distribution très sexuée.

A l'échelle des mairies, le clivage est encore plus flagrant :

- 42,4% : c'est la part des femmes dans les conseils municipaux en 2020
- elles ne sont que 19,8% à occuper une fonction de maire
- 80% des adjoints au maire aux affaires sociales, à la petite enfance, à l'éducation sont des adjointEs. Aux hommes en revanche, l'urbanisme (75% d'adjoints), la sécurité (90% d'adjoints) selon le rapport du Haut Conseil à l'égalité sur la politique.

Nos villes sont donc majoritairement pensées par les hommes. Et les résistances persistent! Ce qui conduit les femmes élues à des efforts supplémentaires pour se faire entendre et à ressentir parfois un sentiment d'illégitimité. **La parité en politique n'est pas un combat de second plan ni d'arrière garde** et nos futures jeunes élues doivent poursuivre dans cette voie.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »,
groupe soutenu par le PCF

Mariages



Karine RIFFAUD et Francis ROUX-SERRET,
mariés le 27/01/2024.



Décès

Marcelline GILLES veuve **MICHEL**, décédée 23/12/2023.
Martine FAMEL veuve **BLANQUET**, décédée le 01/01/2024.
Nicole COTELLE épouse **VIARD**, décédée le 02/01/2024.
Bruno HAEZEBAUT, décédé le 10/01/2024.
Hubert TOSONI, décédé le 15/01/2024.
France NOBILE décédé le 30/01/2024.